

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 10: Laufon : le choix

Vorwort: Laufon : quel choix?

Autor: Brügger, Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Laufon: quel choix?



Les Laufonnais se prononceront au cours des prochains mois sur la question de leur future citoyenneté cantonale. Laufon restera-t-il une enclave bernoise ou sera-t-il rattaché à Bâle-Campagne? C'est le choix auquel les citoyens laufonnais devront procéder. Pour la première fois dans l'histoire de ce coin de terre, la réponse appartiendra au peuple. Les échéances capitales surviendront très prochainement.

Il est à relever que la procédure d'autodétermination engagée depuis plusieurs années n'a pas entamé les bonnes relations entretenues au cours d'une longue histoire commune entre Laufon et les autres districts jurassiens.

Plutôt tournés, sur le plan économique, vers la grande ville de Bâle et sa Regio basiliensis, les Laufonnais n'en conservent pas moins de profondes attaches, notamment sur le plan historique, avec la région jurassienne.

Nos dernières publications ont montré la quasi-similitude des problèmes socio-économiques rencontrés dans les différentes régions politiques de la chaîne jurassienne. Dans ce contexte, les travaux de notre association intéressent des personnes, des entreprises et les communes du district de Laufon.

Certains intérêts laufonnais, comme par exemple sur le plan routier ou ferroviaire, ne peuvent être défendus qu'en adoptant une stratégie commune avec les régions environnantes. Nous reconnaissons que certains intérêts propres à chaque entité doivent parfois être mis en évidence. Mais dans des domaines aussi importants que le développement du rail ou de la route, seule une action concertée permet d'atteindre des résultats tangibles au sein de notre Etat fédératif.

La publication de ce dossier est destinée à une meilleure information quant à la situation historique, politique, économique et culturelle du district de Laufon. Dans cette perspective, il nous a paru important que les Laufonnais eux-mêmes s'expriment sur leur avenir.

Le Secrétaire général:
Claude BRÜGGER